

La réglementation environnementale 2020 (RE2020)

Concevoir des bâtiments neufs selon les obligations de performance énergétique

1 jour (7 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 045 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 30/09/2026. Document téléchargé le 09/10/2026.

La réglementation environnementale RE2020 impose des exigences de performance énergétique et environnementale pour les bâtiments neufs. Elle fixe des seuils progressifs d'émissions de carbone (Ic énergie et Ic construction), abaissés une première fois au 1er janvier 2025 et appelés à évoluer de nouveau en 2028 puis en 2031. Le respect de ces exigences doit être justifié à deux étapes clés : au dépôt du permis de construire et à la livraison du bâtiment. Le maître d'ouvrage doit donc maîtriser l'ensemble des principes de la RE2020 afin de définir les solutions conformes, en prenant en compte les dernières évolutions réglementaires, les outils de calcul mis à jour et les aides financières disponibles

Objectifs

- Identifier les exigences de la RE2020, moyens et résultats
- Appréhender les enjeux de l'ACV
- Concevoir le bâtiment selon les calculs et les choix techniques à réaliser

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Assurer la conformité réglementaire d'un projet de bâtiment neuf

À qui s'adresse cette formation ?

- Maîtres d'ouvrage publics et privés

- Architectes
- Ingénieurs de la maîtrise d'œuvre, des bureaux d'études et de contrôles

Prérequis

Connaître les bases de la gestion énergétique des bâtiments

Programme

1 Pendant votre formation

La réglementation environnementale 2020 (RE2020)

Faire le point sur les grands principes de la réglementation thermique

Autodiagnostic : évaluation rapide de ses connaissances de la réglementation thermique et de ses évolutions

- Les premières réglementations thermiques en France et les apports de la directive européenne
- L'élaboration de la RE2020, ses objectifs et principe
- Le calendrier d'application et les échéances 2022 / 2025 / 2028 / 2031
- L'extension du champ d'application à de nouveaux bâtiments depuis 2025 : bureaux, hôtels, commerces, équipements sportifs, établissements de santé...
- Les textes réglementaires liées à la RE2020

Appliquer les textes réglementaires et les outils de la performance énergétique

Les textes de référence et les obligations associées

- Maîtriser les caractéristiques thermiques et les niveaux de performance à atteindre définis par le décret et l'arrêté relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments
- Champ d'application
- Les exigences globales : Bbio, C, Tic, Cep, Cep nr, Icénergie
- Les exigences de moyens
- Les évolutions de la méthode de calcul TH-BCE 2020
- Confort d'été (DH)
- Identifier les logiciels d'application de cette méthode : Pleiades, Visual TTH, ArchiWIZARD...
- Qualité de l'air intérieur (QAI) des bâtiments : ventilation, choix de matériaux peu émissifs

La qualité de l'air intérieur (QAI) des bâtiments

Intégrer les spécificités de l'ACV (Analyse du cycle de vie)

- Identifier les caractéristiques des matériaux et leur impact environnemental via les FDES

- L'analyse de cycle de vie : principes, périmètre, ACV dynamique, indicateurs utilisés
- Présentation des principaux outils ACV : Elodie, Vizcab, OneClickLCA, Turbo ACV...
- Bases de données : INIES, PEP Ecopassport

Recourir aux aides et aux financements associés aux différents niveaux de performance

- Les aides mobilisables (CEE, prêts bonifiés, labels)

Référentiel E+C-

- Les objectifs
- Les grands principes du référentiel E+C-
 - volet Energie
 - volet Carbone
- Bilan énergétique BEPOS

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Julien GRIMAULT

Directeur Technique, Julien GRIMAULT

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

Détails de la session

Le 24 mars 2027 (1 jour / 7 heures)

Paris

Le 24 mars 2027 Paris

- 24 mars 2027 9h00 – 17h30